



Service de l'environnement
et du développement
durable

Le 3 juillet 2003

Madame Danielle Dallaire
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**OBJET : Matières résiduelles en provenance de l'extérieur
 Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement à Matane**

Madame,

La présente fait suite à votre correspondance du 25 juin 2003 concernant l'objet susmentionné. Afin de maintenir des coûts d'enfouissement raisonnables pour les municipalités qu'elle dessert, la ville de Rivière-du-Loup désire accroître la quantité de déchets à enfouir tout en s'assurant de ne pas réduire de façon importante la durée de vie du lieu d'enfouissement sanitaire.

La Ville entreprend cette année des travaux pour l'aménagement d'une nouvelle cellule d'enfouissement sur la superficie déjà autorisée par le ministère de l'Environnement. Le lieu d'enfouissement de Rivière-du-Loup pourra recevoir des déchets provenant de l'extérieur dès que les opérations d'enfouissement débuteront dans cette nouvelle cellule, soit au cours de l'année 2004.

Pour toute question ou autre renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au numéro (418) 867-6664.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

65, rue de l'Hôtel-de-Ville,
C.P. 37
Rivière-du-Loup, (Qc)
G5R 3Y7
Tél. : (418) 867-6664
Fax : (418) 862-1082

Eric Côté, b.iol., M.Sc.
Gestionnaire au développement durable